

# PREFECTURE DES PYRENEES-ATLANTIQUES

## VIGILANCE METEO ORANGE

### VENTS VIOLENTS

#### Destinataires :

**Institutionnels :** COZ – SP Bayonne – SP Oloron – DD-ARS – CODIS – Conseil Départemental – DAEE – DDPP – DDCS – DDSP – DSDEN - CORG – DDTM – DDTM opérationnel – Météo France – Base hélico – EPSA – Altiservice – SAMU Pau – SAMU Bayonne – Conseil Régional Aquitaine – Communauté d'agglomération Pays Basque – Toutes les communes du département

**Opérateurs :** ASF – ENEDIS – Orange – La Poste – GRDF – Ports - EFS – Réseau sport 64 - SNCF

**Presse :** AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

**Date :** jeudi 21 janvier 2021

**Heure :** 16h25

**N° :** 1

#### Description de l'évènement :

Début événement le vendredi 22 janvier 2021 à 6h00

Fin événement prévue le vendredi 22 janvier 2021 à 15h00 au moins

#### Qualification du phénomène

Tempête commune en période hivernale se produisant 3 à 4 fois par an. Elle nécessite toutefois une vigilance particulière en raison des vents forts qui vont perdurer pendant une dizaine d'heures dans un contexte de sols saturés.

#### Situation actuelle

Temps perturbé avec de la pluie ou des averses et quelques rafales voisines de 60 km/h sur la côte.

#### Evolution prévue

La nuit prochaine, une dépression nommée "Hortense" se creuse dans le Golfe de Gascogne et progresse vers les départements côtiers aquitains à partir de la fin de nuit de jeudi à vendredi. Elle s'accompagne de fortes rafales de vent de secteur ouest gagnant d'abord les Landes et les Pyrénées-Atlantiques, puis la Gironde avant d'atteindre l'est de l'Aquitaine et l'ouest de Midi-Pyrénées en journée de vendredi.

Les rafales attendues sont de l'ordre de 100 à 130 km/h voire localement jusqu'à 140 km/h sur la côte et 90 à 100 km/h dans l'intérieur des terres. Le pic des rafales est attendu en cours de matinée de vendredi.

Atténuation progressive par l'ouest vers la mi-journée.

**Conséquences possibles :** Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées. Des branches d'arbre risquent de se rompre. Les véhicules peuvent être déportés. La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière. Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distributions d'électricité et de téléphone et provoquer des coupures pendant des durées relativement importantes.

**Conseils de comportement :** Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent. Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral. En ville, soyez vigilant face aux chutes possibles d'objets divers. N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez, en aucun cas, des fils électriques tombés au sol. Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés, si vous utilisez un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par électricité, prenez vos précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion.

Si vous devez installer un groupe électrogène, placez-le impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : 05.59.98.25.25

P/Le Préfet,  
Le Permanent SIDPC